

Le Centre  
Interdépartemental de  
Gestion de la  
**Petite couronne**  
(Centre organisateur)

Le Centre  
Interdépartemental de  
Gestion de la  
**Grande couronne**

Le Centre de Gestion de la  
**Seine-et-Marne**

Les Centres de Gestion de  
la région  
**Centre-Val de Loire**

Co-organisent

**L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE  
D'ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHÈQUES  
PRINCIPAL DE 1<sup>RE</sup> CLASSE**

**SESSION 2026**

**FILIÈRE CULTURELLE – CATÉGORIE B**

Période d'inscription	Clôture des inscriptions (limite dépôt des dossiers)	Date de l'épreuve écrite	Dates de l'épreuve orale
Du mardi 13 janvier au mercredi 18 février 2026	Jeudi 26 février 2026	Jeudi 28 mai 2026  Au CIG Petite Couronne et si nécessaire dans un lieu précisé ultérieurement	À compter du jeudi 10 septembre 2026  Au CIG Petite Couronne et si nécessaire dans un lieu précisé ultérieurement

- Les formulaires d'inscription sont à retirer en ligne par l'intermédiaire du portail national [www.concours-territorial.fr](http://www.concours-territorial.fr). Ils pourront être transmis via l'espace sécurisé des candidats, avec toutes les pièces justificatives au format PDF ou image.

- La préinscription ne sera considérée comme une inscription définitive qu'au moment de sa validation par le candidat, à partir de son espace sécurisé. En l'absence de validation dans les délais (soit au plus tard le jeudi 26 mars 2026, 23h59), la préinscription en ligne sera automatiquement annulée.

- Le CIG Petite Couronne se réserve la possibilité, au regard des contraintes matérielles d'organisation de prévoir d'autres centres d'exams pour accueillir les candidats.

- Le certificat médical de dérogation aux règles normales de déroulement des épreuves, doit avoir été établi moins de 6 mois avant les épreuves. La date limite de dépôt est fixée au **vendredi 27 mars 2026**.

Contact : [concours@cig929394.fr](mailto:concours@cig929394.fr)

**Conditions d'inscription**

L'examen professionnel est ouvert fonctionnaires justifiant :

- D'au moins 1 an dans le 6<sup>e</sup> échelon du grade d'assistant de conservation principal de 2<sup>e</sup> classe
- Et d'au moins 3 ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau

**Les candidats doivent être en activité à la clôture des inscriptions.**